




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-266**

Séance publique du

28 juin 2019

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190628- lmc1156388-DE-1-1
Date de signature : 03/07/2019
Date de réception : mercredi 3 juillet 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : CASINO MUNICIPAL - DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DES JEUX

Le 28 juin 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 21/06/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gérard DELOCHE, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danièle BRUNET, Madame Michele EINAUDI à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Alexandre GALLESSE à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Catherine SILVESTRE.

Excusés sans pouvoir :

Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Secrétaire : Jean Boulhol

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction Etudes Juridiques &
Contentieux

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2019

Nomenclature : 1.2
Délégation de service public

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
CO-RAPPORTEUR(S) : M. CHAZEAU Maurice

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : CASINO MUNICIPAL - DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION
DES JEUX- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La société du Casino Municipal d'Aix Thermal, concessionnaire du Casino Municipal, est autorisée à pratiquer les jeux de hasard. Cette activité, réglementée par arrêté interministériel du 14 mai 2007 modifié, est soumise à autorisation.

L'autorisation ministérielle accordée à la SCMAT le 20/10/2016 expire le 31 Octobre 2019. Aussi, la SCMAT vient de déposer en sous-préfecture un dossier de renouvellement de l'autorisation des jeux pour une nouvelle période de cinq ans, soit du 1er Novembre 2019 au 31 Octobre 2024, prévoyant l'offre de jeux suivants :

- **Jeux de tables :**
 - Boule : 1 table, minimum de mise : 0,50 € (nombre de tables installées : 0)
 - Roulette française : 3 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 1)
 - Roulette anglaise : 8 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 4)
 - Black Jack : 6 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 2)
 - Stud poker de Casino : 2 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 0)
 - Bataille : 2 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 1)

- Texas Hold'Em poker : 10 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 6)
- Ultimate Hold'Em poker : 2 tables, minimum de mise : 1 € (nombre de tables installées : 1)

soit 34 tables.

- **Jeux électroniques** en multi jeux : 80 postes, minimum de mise : 0,10 € :
 - Roulette anglaise électronique (avec croupier et lanceur automatique)
 - Black Jack (avec croupier et en automatique)
- **Machines à sous** : 400 appareils autorisés (252 installés)

Les heures limites de fonctionnement sont inchangées, de 10h à 5h du matin, le lendemain.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous voudrez bien, mes Chers Collègues,

- **EMETTRE** un avis favorable de principe sur cette demande de renouvellement de l'autorisation des jeux pour une durée de 5 ans.

DL.2019-266 - CASINO MUNICIPAL - DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE
L'AUTORISATION DES JEUX-

Présents et représentés	: 51
Présents	: 39
Abstentions	: 1
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus
Hervé GUERRERA.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



Compte-rendu de la délibération affiché le : 03/07/2019
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»